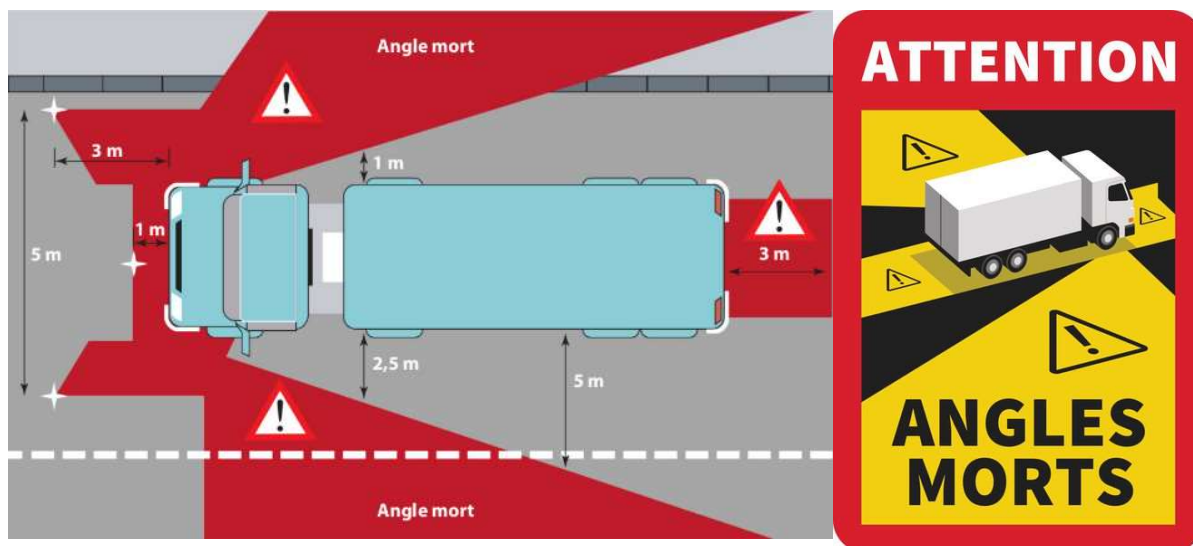


VELO, CAMION, CARREFOUR ET ROND-POINT.

ATTENTION DANGER.

11/05/2021

(J. Molinié-P.Digneaux-J.P. Vigué)



Chers amis, le 7 mai dernier, un cycliste de 72 ans est malheureusement décédé, écrasé par un camion au rond-point de la Capelette. Le chauffeur du poids-lourd ne l'a certainement pas vu parce que le cycliste était dans ce qu'on appelle un «**angle mort**».

Je me permets d'envoyer ce «flash info» parce que même si vous êtes tous des cyclistes avertis, certains d'entre-nous peuvent ne pas tout connaître des risques liés à un camion qui tourne à un carrefour.

Un angle-mort est une zone autour du véhicule que le chauffeur ne peut pas voir. Il en existe quatre, une immédiatement devant la cabine, environ deux mètres, une à l'arrière à cause du chargement ou d'une remorque, et deux latérales, importantes surtout à droite, les rétroviseurs ne permettant qu'une vision partielle et formant une zone triangulaire totalement cachée du conducteur. C'est d'autant plus vrai que la cabine du chauffeur est haut placée, que le véhicule est long et encombrant. Un cycliste a six fois plus de risques d'être tué par un camion que par un autre véhicule.

Il faut savoir que pour pouvoir tourner à droite, un véhicule long a besoin de se déporter à gauche libérant ainsi à sa droite (conducteur à gauche) un espace où il est tentant mais extrêmement dangereux de s'engager car la trajectoire des roues arrière du camion vont couper cet espace.

Il faut savoir aussi que certains véhicules longs, pour des raisons de maniabilité, ont un **porte-à-faux** avant et arrière important, balayant latéralement une large zone dans laquelle un cycliste peut se trouver.

Un camion, lorsqu'il tourne à droite à un carrefour ou à un rond-point cumule donc à la fois

- La difficulté pour le chauffeur de voir ce qui l'entoure à cause des angles-morts,
- Une trajectoire dangereuse qui coupe le virage
- Un balayage important de la chaussée à cause de son porte-à-faux.

EN CONSEQUENCE,

A un carrefour, il ne faut jamais

- Dépasser un véhicule long par la droite.
- Stationner dans un de ses angle mort.
 - Devant la cabine (Placer vous à au moins deux mètres devant)
 - Sur les côtés, surtout sous les rétroviseurs.
 - Immédiatement derrière lui.

Il faut garder un contact visuel avec le conducteur. Si vous le voyez, il peut vous voir.

Soyez visible. Tenues claires, de nuit feu blanc à l'avant, rouge à l'arrière, dispositifs réfléchissants.

Et surtout. Prudence, Prudence, Prudence, Prudence, et Prudence,

Une fiche très intéressante réalisée dans le cadre du Plan Départemental d'action de la Sécurité Routière de Lille et diffusée par l'Association Droit Au Vélo (ADAV) de Lille:

<http://fichiers.droitauvelo.org/DOC/FICHES/fiche4.pdf>

PS: Tous les véhicules ont un angle mort. Les vélos aussi. Le dépassement de TOUT véhicule, y compris les vélos, doit se faire **toujours par la gauche** et jamais par la droite. Risque de chute.